

**MALLETE**

Société de  
comptables professionnels agréés

**Association touristique régionale  
Manicouagan**

États financiers  
Au 31 mars 2018

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

# MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

229 boulevard La Salle  
Baie-Comeau QC G4Z 1S7  
Téléphone 418 296-9651  
Télécopie 418 296-8454  
Courriel info.bcomo@mallette.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux administrateurs de  
**Association touristique régionale Manicouagan,**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE MANICOUAGAN**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association touristique régionale Manicouagan au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mallette s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada  
Le 4 juin 2018

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A117482

## Association touristique régionale Manicouagan

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

#### PRODUITS

Subventions de fonctionnement - Ministère du Tourisme	437 625 \$	737 625 \$
Secteur public (annexe A)	83 119	194 973
Secteur privé (annexe B)	1 121 491	850 434
Taxes sur l'hébergement (annexe C)	639 945	528 599
	<hr/>	<hr/>
	2 282 180	2 311 631

#### CHARGES

Salaires et charges sociales	449 392	687 958
Assurances	4 582	4 923
Cotisations nationales	40 325	35 528
Créances douteuses	-	2 448
Crédit marketing	90 031	60 790
Entretien du local	6 096	6 714
Entretien et réparations	6 735	12 539
Événements et colloques	6 444	546
Fournitures de bureau et papeterie	22 071	23 213
Frais de projets - EPRT	-	54 645
Frais de séjour et déplacements	106 142	81 253
Honoraires de consultants	24 921	68 350
Location d'équipement	15 978	12 162
Loyer	25 537	30 350
Partenariats - autres	23 450	16 000
Participation AITQ	127 120	16 844
Publicité et promotion	1 155 722	1 027 803
Services professionnels	145 733	203 902
Taxes et permis	1 245	519
Télécommunications	10 947	10 375
Intérêts et frais bancaires	1 738	1 553
Amortissement des immobilisations corporelles	5 885	7 537
	<hr/>	<hr/>
	2 270 094	2 365 952

#### EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

12 086 (54 321)

#### AUTRE ÉLÉMENT

Perte sur cession d'immobilisations corporelles

(4 096)

-

#### EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

7 990 \$ (54 321) \$

## Association touristique régionale Manicouagan

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

	Investi en immo- bilisations corporelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	23 456 \$	90 086 \$	113 542 \$	167 863 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(9 981)	17 971	7 990	(54 321)
Investissement en immobilisations corporelles	7 775	(7 775)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	21 250 \$	100 282 \$	121 532 \$	113 542 \$

# **Association touristique régionale Manicouagan**

**BILAN**

Au 31 mars

**2018**

**2017**

## **ACTIF**

### **ACTIF À COURT TERME**

Encaisse	1 272 489 \$	1 002 212 \$
Créances (note 3)	309 749	205 449
Subventions à recevoir	140 643	118 761
Frais payés d'avance	17 590	6 865
	<hr/>	<hr/>
	1 740 471	1 333 287
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<hr/>	<hr/>
	21 250	23 456
	<hr/>	<hr/>
	1 761 721 \$	1 356 743 \$
	<hr/>	<hr/>

## **PASSIF**

### **PASSIF À COURT TERME**

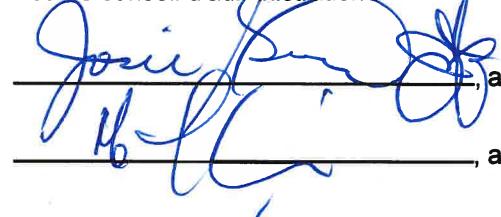
Dettes de fonctionnement (note 6)	426 780 \$	307 281 \$
Revenus perçus d'avance (note 7)	237 056	263 381
Taxes sur l'hébergement et EPRT perçues d'avance (note 8)	976 353	672 539
	<hr/>	<hr/>
	1 640 189	1 243 201
	<hr/>	<hr/>

### **ACTIF NET**

Investi en immobilisations corporelles	21 250	23 456
Non affecté	100 282	90 086
	<hr/>	<hr/>
	121 532	113 542
	<hr/>	<hr/>
	1 761 721 \$	1 356 743 \$
	<hr/>	<hr/>

### **ENGAGEMENT (note 9)**

Pour le conseil d'administration :

  
Josée Bégin, administrateur  
  
Hélène Bégin, administratrice

## **Association touristique régionale Manicouagan**

### **ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

**2018**

**2017**

#### **ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>7 990 \$</b>	(54 321) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>5 885</b>	7 537
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	<b>4 096</b>	-
	<b>17 971</b>	(46 784)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<b>260 081</b>	(208 056)
	<b>278 052</b>	(254 840)

#### **ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT**

Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(11 403)</b>	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<b>3 628</b>	-
	<b>(7 775)</b>	-

#### **AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

ENCAISSE, début de l'exercice	<b>270 277</b>	(254 840)
ENCAISSE, fin de l'exercice	<b>1 002 212</b>	1 257 052
	<b>1 272 489 \$</b>	1 002 212 \$

# **Association touristique régionale Manicouagan**

---

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2018

---

### **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de promouvoir le développement touristique dans la région Manicouagan. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation des états financiers**

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### **Comptabilisation des produits**

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

#### **Instruments financiers**

##### **Évaluation des instruments financiers**

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

# **Association touristique régionale Manicouagan**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
Au 31 mars 2018

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Immobilisations corporelles**

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique	30 %
Équipement technique	20 %
Kiosque	20 %
Mobilier de bureau	20 %

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

## **3. CRÉANCES**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Comptes clients		
Non liés	213 958 \$	104 367 \$
ATRD	36 622	36 178
Taxes à la consommation	749	9 904
Taxes sur l'hébergement	<u>58 420</u>	<u>55 000</u>
	<b>309 749 \$</b>	<b>205 449 \$</b>

## **4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	142 838 \$	127 760 \$	15 078 \$	6 471 \$
Équipement technique	19 849	16 743	3 106	3 883
Kiosque	82 498	79 432	3 066	3 833
Mobilier de bureau	-	-	-	9 269
	<b>245 185 \$</b>	<b>223 935 \$</b>	<b>21 250 \$</b>	<b>23 456 \$</b>

# **Association touristique régionale Manicouagan**

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
Au 31 mars 2018

---

## **4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)**

Au cours de l'exercice, dans le cadre de son programme régulier de remplacement et d'amélioration de ses immobilisations corporelles, l'Organisme a cédé et radié du mobilier de bureau.

## **5. FACILITÉ DE CRÉDIT**

L'Organisme dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 39 000 \$, portant intérêt au taux de 6,95 %, garantie par les comptes clients.

## **6. DETTES DE FONCTIONNEMENT**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Comptes fournisseurs		
Non liés	286 878 \$	166 130 \$
ATRD	87 343	59 592
Salaires et vacances courus	41 003	59 888
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	<u>11 556</u>	<u>21 671</u>
	426 780 \$	307 281 \$

## **7. REVENUS PERÇUS D'AVANCE**

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Cotisations des membres	90 157 \$	91 482 \$
Contributions	<u>146 899</u>	<u>171 899</u>
	237 056 \$	263 381 \$

# **Association touristique régionale Manicouagan**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2018

## **8. TAXES SUR L'HÉBERGEMENT ET EPRT PERÇUES D'AVANCE**

	Solde, début de l'exercice	Transfert de fonds	Utilisation de fonds	Perception	Solde, fin de l'exercice
Fonds marketing	286 573 \$	- \$	286 573 \$	345 403 \$	345 403 \$
Fonds de développement	196 516	(73 738)	68 980	144 070	197 868
Fonds accueil	-	-	-	42 373	42 373
Fonds EPRT	92 078	73 738	-	-	165 816
Fonds - EPRT partenaires	29 914	-	-	96 293	126 207
Fonds crédit marketing	42 590	-	90 031	120 489	73 048
Fonds - pourvoiries	24 868	-	24 868	25 638	25 638
	672 539 \$	- \$	470 452 \$	774 266 \$	976 353 \$

Les taxes sur l'hébergement perçues au cours de l'exercice ont été de 859 235 \$, auxquels des frais de gestion du ministère du revenu du Québec de 11 769 \$, des frais de gestion de l'ATRM de 42 373 \$ et de la cotisation à l'AITQ de 127 120 \$ ont été soustraits.

De plus, un montant de 104 100 \$ a été versé par le ministère du Tourisme pour le Fonds EPRT auquel des frais de gestion de l'ATRM de 7 807 \$ ont été soustraits.

## **9. ENGAGEMENT**

### **Bail**

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en mars 2021 pour la location de bureaux. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 87 975 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2019 -	29 325 \$
2020 -	29 325 \$
2021 -	29 325 \$

## **10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

L'Organisme est lié à un autre organisme (ATRD) en raison du fait qu'ils ont une direction commune ayant une influence notable sur celui-ci.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a comptabilisé des revenus de contribution de l'ATRD pour un montant de 76 504 \$.

De plus, l'Organisme a engagé des charges de 161 434 \$ auprès de l'ATRD pour des dépenses de salaires et charges sociales et de publicité et promotion.

# **Association touristique régionale Manicouagan**

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
Au 31 mars 2018

---

## **11. INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Risque de crédit**

Le risque de crédit découle principalement des créances.

### **Risque de liquidité**

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à sa facilité de crédit et à ses dettes de fonctionnement.

## **12. CHIFFRES CORRESPONDANTS**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

## **Association touristique régionale Manicouagan**

### **ANNEXES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

#### **A - SECTEUR PUBLIC**

Subventions provinciales	27 877 \$	150 881 \$
Subventions fédérales	39 002	34 754
Subventions - gouvernance régionale	<u>16 240</u>	<u>9 338</u>
	<b>83 119 \$</b>	<b>194 973 \$</b>

---

#### **B - SECTEUR PRIVÉ**

Cotisations des membres	120 542 \$	123 255 \$
Contributions du milieu	1 000 427	726 750
Revenus d'intérêts	<u>522</u>	<u>429</u>
	<b>1 121 491 \$</b>	<b>850 434 \$</b>

---

#### **C - TAXES SUR L'HÉBERGEMENT**

Utilisations de l'année courante	470 452	482 575
Frais de gestion - ATRM	42 373	29 180
Cotisation AITQ	<u>127 120</u>	<u>16 844</u>
	<b>639 945</b>	<b>528 599</b>

---

#### **D - RÉSULTATS PAR PROJET**

	Revenus	Dépenses	Excédent (insuffisance)
Fonctionnement	649 550 \$	372 183 \$	277 367 \$
Québec Maritime - cotisations	3 036	28 128	(25 091)
ATR Côte-Nord	18 427	33 016	(14 589)
Réseau d'accueil	215 964	250 456	(34 492)
Marketing - communications	15 858	150 073	(140 725)
Recherche et développement	-	11 400	(11 400)
Développement - structuration	52 708	98 523	(45 815)
Marketing incluant taxes sur l'hébergement	<u>1 326 637</u>	<u>1 330 411</u>	<u>4 989</u>
	<b>2 282 180 \$</b>	<b>2 274 190 \$</b>	<b>7 990 \$</b>

---